

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 11

27^e année · vendredi 21 juin 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

SOUS LA BANNIÈRE VIOLETTE



OLIVIER VOGELSANG

Quelque 150 000 personnes ont pris part à la Grève féministe en Suisse ce 14 juin et exprimé des revendications plurielles. Unia a saisi cette occasion pour réclamer l'égalité dans les faits, de meilleurs salaires et fustiger la réforme de la LPP, considérée comme un nouvel affront aux travailleuses. **PAGES 12-13**

POINT DE MIRE

La Suisse se rapproche des cancrés

Sonya Mermoud

L'Arabie saoudite, le Costa Rica, la Fédération de Russie, la Finlande, Israël, le Kirghizistan, Madagascar, le Mexique, le Nigeria, le Qatar, le Soudan, la Suisse et le Venezuela partagent un point commun. Tous ont vu leur note se dégrader en matière de respect des droits des travailleuses et des travailleurs. Notre pays a reculé d'un point sur l'échelle établie annuellement par la Confédération syndicale internationale (CSI). Un barème allant de 1 pour les meilleurs élèves à 5 pour les pires. La Suisse se rapproche des cancrés. Et passe du deuxième au troisième rang, ce qui correspond à des «violations régulières» des droits des salariés. Et pour cause. Elle n'a pas avancé d'un

iota dans la nécessité de protéger les représentants du personnel et les employés engagés syndicalement contre les menaces de licenciement. Des personnes courageuses, solidaires, qui risquent de perdre leur job en défendant les intérêts de leurs collègues lors de négociations ou de conflits collectifs dans l'entreprise. En montant au créneau pour protéger la santé et la sécurité de leurs pairs. Durant l'exercice de référence analysé par la CSI, pas moins de 21 figures de proue de salariés ont été abusivement congédiées. Un chiffre probablement bien plus élevé. On ne parle là que de dossiers connus et documentés.

Ces représailles foulent aux pieds les droits fondamentaux garantissant la liberté syndicale. Elles sont rendues possibles par la passivité du Conseil fédéral. Et ce quand bien même il a ratifié la convention en la matière de l'Organisation internationale du travail (OIT), dont le siège mondial se trouve à Genève. Une attitude particulièrement indigne d'un pays se targuant plus souvent qu'à son tour d'une démocratie exemplaire. Et supposé tenir les engagements pris. Une lueur d'espoir avait pourtant été entraperçue en 2019 avec l'organisation par le gouvernement d'une médiation réunissant les partenaires sociaux. Cette initiative coïncidait avec l'inscription de la Suisse sur la liste noire de l'OIT des 40 cas les plus préoccupants. Et avait dès lors généré le retrait de notre pays de ce répertoire honteux. L'image helvétique était provisoirement sauvée. Une image qu'il fallait d'autant plus soigner qu'on s'apprêtait à fêter le cente-

naire de l'institution. Autant dire qu'on avait mis la charrue avant les bœufs. La démarche inaugurée par les autorités a traîné en longueur avant que les patrons ne jettent l'éponge en décembre dernier. Et demandent au conseiller fédéral Guy Parmelin de suspendre le processus. Cet échec cinglant couronne deux décennies ou presque de recommandations visant à renforcer la protection syndicale formulées par l'OIT et ignorées. Et se trouve à l'origine aujourd'hui de la baisse de la note de la Suisse.

La situation n'est plus acceptable. Les syndicats exigent une reprise immédiate de la médiation tripartite. Si la démarche n'aboutit pas, ils misent encore sur le verdict de la Cour européenne des droits de l'homme. Rappelons que Strasbourg doit statuer sur le cas toujours pendant des grévistes de l'Hôpital de la Providence, à Neuchâtel, qui avaient été licenciés en 2013. En l'absence de résultats, les organisateurs des travailleurs lanceront une initiative populaire. La pratique doit changer. Il faut mettre un terme au blanc-seing dont bénéficient des employeurs revanchards qui peuvent se séparer d'employés jugés dérangeants sans sanctions réellement dissuasives. Aujourd'hui, moyennant quelques mois de salaire aux personnes licenciées, l'affaire est pliée. L'obligation de les réintégrer comme le réclament les syndicats n'existe pas. Une marge de manœuvre laissant aux patrons tout loisir de jouer du coupeur final. Et instiller un climat de peur propre à décourager et à bâillonner toute opposition interne en dépit de la justesse des luttes menées. ■

PROFIL



Ludovic Chappex, le dessin comme écriture. **PAGE 2**

SUISSE

Non à réforme du 2^e pilier. **PAGE 3**

COOP

Les employés exigent de meilleurs salaires. **PAGE 5**

FORMATION

La branche du solaire cherche encore des apprentis. **PAGE 8**

Sonya Mermoud

Ludovic Chappex a toujours préféré le dessin aux mots, les symboles au verbe. Gamin, il soigne sa timidité en communiquant à travers ce langage visuel. Extériorise ses émotions en images. Avec un naturel, une facilité, qui le poussent à persévérer dans le domaine. Et les encouragements de son entourage – les membres de sa famille ont tous opté pour des activités créatives. Formé aux arts appliqués, le Valaisan de 41 ans entame son parcours professionnel dans le graphisme et travaillera dans différents ateliers à Sion, Zurich et Monthey, tout en poursuivant en parallèle ses créations personnelles. Indépendant depuis dix ans, il peut libérer plus de temps pour ses travaux qu'il expose ponctuellement. Une œuvre éclectique, entre peinture et illustrations, réalisme et fantaisie. Aux pinceaux, l'homme privilégie l'observation, dans une attitude contemplative qui n'empêche pas une certaine ambiguïté, un pas de côté. Aux crayons, humour décalé et théâtralité caractérisent ses dessins. Des tableaux où filtre, au-delà de la technique choisie, une nostalgie revendiquée. Une poésie en images douce-amère présentant des grilles de lecture plurielles, inspirée de l'environnement de l'artiste. De son quotidien. Des personnes et de l'architecture qui l'entourent. «Je suis attaché à ma région», note Ludovic Chappex, pour qui peindre s'avère essentiel, «obsessionnel».

CONSTRUIRE DU SENS

«Je ne sais faire que ça. Je souhaiterais pouvoir me consacrer davantage encore à mon art. Mais m'y adonner à plein temps serait aussi effrayant. Pas simple», réfléchit le quadragénaire, assumant un certain côté brouillon, qui précise ressentir le besoin de laisser mûrir les choses pour parvenir à les exprimer sur toile ou sur papier. Et cela alors que le doute vient parfois freiner la créativité. «Il me faut construire du sens. Être aligné avec ce que je raconte. Faire le vide. Un processus créatif complexe, difficile, mais dès que j'ai posé la première pierre, l'édifice suit», ajoute le Valaisan, indiquant avoir une «faible production» et entretenant avec la solitude intrinsèque à sa démarche une attitude ambivalente. «Elle m'est nécessaire et je la fuis par peur de m'y perdre. Je suis capable de me couper du monde.»

Ludovic Chappex affiche parfois aussi de la retenue à montrer ses travaux. «Ils s'apparentent un peu à un journal intime, porteurs de détails, de souvenirs qui m'appartiennent», souligne celui qui se définit comme un optimiste nostalgique retournant volontiers dans un passé idéalisé, happé par une forme de mélancolie. Son imaginaire trouve aussi une plage d'expression dans les mandats réalisés pour différents commanditaires: création de décors pour des espaces culturels, d'affiches, de couvertures de livres et de vinyles, etc. Jouant de la guitare en semi-professionnel, le passionné s'engage encore dans la gestion collective d'une salle de cinéma-concert à Monthey, Le Kremlin, où avec d'autres «Vilains gamins», du nom de l'association responsable, il œuvre

Ludovic Chappex ressent le besoin de laisser mûrir les choses pour parvenir à les exprimer sur toile ou sur papier.



LE DESSIN COMME ÉCRITURE

Illustrateur et peintre, le Valaisan Ludovic Chappex crée des tableaux doux-amers où s'immisce une certaine nostalgie. De la poésie en images

à l'organisation de différents événements. Autant d'activités qu'il apprécie.

HUMILITÉ DE RIGUEUR

Pour se ressourcer, Ludovic Chappex opte pour des balades. «Je pars souvent à vélo ou à pied dans le Chablais, qui recèle des endroits secrets, marécageux, incroyables.» Le silence, la campagne, les randonnées en montagne, les plans d'eau attirent cet amoureux de la nature qui a renoncé à la voiture. Et porte un intérêt particulier au monde végétal et aux animaux, qui habitent souvent ses dessins. «Je m'attache facilement aux éléments qui m'entourent, à la forêt, à la brise

soufflant dans un feuillage... J'aime le monde animal dans son ensemble, des moutons au lynx en passant par les anguilles. Je ne cherche pas à délivrer de messages écologiques, mais pour ma part, je vis le plus simplement possible. Nous devrions tous nous montrer plus humbles, plus calmes, moins centrés sur nous-mêmes», invite le créatif, voulant croire à «l'insondable, à quelque chose de plus grand qui nous dépasse». Un univers sans limites dans lequel nous nous révélons insignifiants. «On appartient à un tout au-delà de l'imaginable. A l'être humain de ne pas tout ramener à lui. Les vers de terre, les champignons sont plus importants.»

Dans tous les cas, Ludovic Chappex juge l'hypothèse de l'effondrement réaliste. Et s'efforce dans «ce vaste monde effrayant, bruyant» de ne pas céder à la panique, de garder le cap malgré l'accélération des changements.

L'ANGOISSE DES DÉPARTS

«Je me sens déjà parfois très vieux», lance le jeune quadragénaire, en dépit de sa personnalité curieuse et pleine de fraîcheur, de ce regard émerveillé qu'il parvient à garder sur la vie. Une attitude qui n'empêche pas cet homme sociable, aimant être entouré, de rester sur le qui-vive, peinant à se détendre, frayant avec une certaine in-

satisfaction. «Mon objectif? Accéder à la sérénité. Me réaliser. Rester sincère et présent pour mes proches», espère le Montheyan qui, s'il s'énerve peu – «J'ai davantage tendance à intérioriser mes colères ou à me fâcher contre moi-même» – se dit irrité par les personnes impatientes, celles qui se plaignent constamment ou encore les égocentristes. Et naturellement, complète-t-il, contre toutes formes d'injustices.

Au chapitre de ses craintes, Ludovic Chappex mentionne son inquiétude de voir les siens souffrir. Il confie également avoir peur de lui-même. De ne pas parvenir à assumer sa nature complexe. Une exigence pourtant essentielle pour aller de l'avant: «Quand on est aligné avec soi, quand l'équilibre est trouvé, on est prêt à tout.» Ou presque... Ludovic Chappex confie son angoisse des départs. Des fins de soirées aux saisons qui se terminent en passant par les adieux qui le bouleversent et génèrent des vagues à l'âme. «J'ai du mal à laisser les choses s'en aller», soupire cet être sensible. Reste néanmoins son art pour garder des traces. Pour exprimer ses émotions. «Le dessin est une écriture avec d'autres mots, d'autres symboles. Dessiner, c'est comprendre ce qui se déroule sous nos yeux et le traduire.» Avec, souvent, cette singularité, cette pointe d'humour et de tendresse au bout de ses crayons qui font chanter les couleurs de ses illustrations... ■


LES TRAITÉS

Ambroise Héritier

PAYER PLUS POUR TOUCHER MOINS: LES SYNDICATS DISENT NON À LA RÉFORME DU 2^e PILIER

Pour la majorité des assurés, ce projet, sur lequel les Suisses votent le 22 septembre, aurait pour conséquences une augmentation des cotisations et une baisse des rentes. On risque ainsi de perdre ce qu'on a gagné avec la 13^e rente AVS

Textes Antoine Grosjean

Attention, arnaque! Voilà l'avertissement lancé par la gauche et les syndicats à propos de la réforme du 2^e pilier (LPP21), sur laquelle les Suisses voteront le 22 septembre. Car en cas de oui dans les urnes, la plupart des salariés devront cotiser davantage alors que leurs rentes diminueront. C'est ce que martèle le comité référendaire emmené par l'Union syndicale suisse (USS), à la veille de l'ouverture de sa campagne le 2 juillet. En ces temps de grève féministe (voir en pages 12 et 13), un autre point est souligné: quand il s'est agi de relever l'âge de la retraite des femmes, l'argument était qu'elles toucheraient davantage de rentes. Or, la seconde partie du deal est aujourd'hui compromise (lire ci-contre).

Les partisans de LPP21 soutiennent qu'il est indispensable d'assainir le financement du 2^e pilier, à cause de l'allongement de l'espérance de vie et des rendements fluctuants sur les marchés financiers. Pour la majorité du Parlement, la solution est de diminuer le taux de conversion minimal - c'est-à-dire le pourcentage du capital de vieillesse déterminant la rente annuelle. Le peuple s'y est déjà opposé par deux fois, en 2010 et 2017, mais cette proposition revient sans cesse sur le tapis. Ce taux devrait donc passer de 6,8% à 6%, ce qui, d'après les calculs de l'USS, déboucherait sur des baisses annuelles de rentes pouvant atteindre plus de 3200 fr. par assuré. Et cela alors qu'aucune indexation au coût de la vie n'est prévue. Quelques mois après le succès de la 13^e rente AVS, la main droite va-t-elle reprendre ce que la main gauche a donné?

UN PETIT PLUS CHER PAYÉ

Le camp du «oui» affirme que cette réforme améliorera le niveau de prévoyance des personnes touchant des bas salaires ou travaillant à temps partiel - en majorité des femmes - grâce aux mesures de compensation incluses dans le projet. Celles-ci comprennent l'abaissement de 22 000 à 19 800 francs du salaire annuel à partir duquel il est obligatoire de cotiser au 2^e pilier (mesure concernant environ 100 000 personnes), ainsi que la réduction de la part du salaire non soumise à la LPP (la déduction de coordination). En clair,



Le combat contre la réforme de la LPP, qui porte en particulier préjudice aux femmes, était au cœur des mobilisations du 14 juin. Photo: cortège à Genève.

d'avantage de cotisations pour davantage de rentes.

Mais l'USS juge que le jeu n'en vaut pas la chandelle. «Même si les rentes vont un peu augmenter pour les bas salaires, elles resteront très modestes, avertit Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS responsable du domaine des assurances sociales. Par exemple, pour quelqu'un qui gagne 2000 fr. par mois, les cotisations salariales vont monter de 200 fr., pour n'obtenir au final que 460 fr. de rentes du 2^e pilier à la retraite. C'est chèrement payé et il faudra attendre au moins vingt ans pour que cela porte ses fruits. Les personnes qui ont 50 ans aujourd'hui n'en profiteront pas. Quant aux salaires mé-

dians, entre 5000 et 7000 fr., leurs cotisations vont fortement augmenter alors que leurs rentes baisseront. Ce sont eux les grands perdants de cette réforme.»

COMPROMIS VIDÉ DE SA SUBSTANCE

Enfin, pour mieux faire avaler la baisse du taux de conversion, le compromis a été négocié entre syndicats et milieux patronaux introduisant une cotisation de solidarité de 0,5% sur les salaires annuels jusqu'à 880 000 fr., afin de verser un supplément de rente à tous les assurés. Mais le Parlement a décidé d'épargner les hauts salaires et de limiter à quinze ans l'existence de ce supplément, qui de plus, diminuera tous les cinq ans. «Finalement, seul

un quart des assurés en bénéficieront, dénonce Gabriela Medici. Tout ce qui, pour nous, rendait ce compromis acceptable a été démantelé.»

A ses yeux, cette réforme est d'autant moins justifiable que la situation ne serait pas aussi alarmante qu'on veut nous le faire croire. Non seulement, les rendements des marchés financiers se sont nettement améliorés depuis la fin des taux d'intérêts négatifs, mais la santé des caisses de pension est très bonne grâce aux importantes réserves qu'elles ont constituées et qui, justement, visaient entre autres à anticiper l'allongement de l'espérance de vie. ■

RETOUR EN ARRIÈRE POUR LES FEMMES

Outre les violences faites aux femmes et les inégalités salariales, un des thèmes sur lesquels la grève féministe s'est mobilisée ce 14 juin est celui de la réforme du 2^e pilier (LPP21). En effet, ce projet, sur lequel nous voterons le 22 septembre, représenterait un retour en arrière pour les femmes. Une soixantaine d'entre elles, issues de la société civile et du monde politique, ont publié un manifeste appelant à refuser cette réforme. «Lors de la hausse de l'âge de la retraite pour les femmes, on nous avait promis de meilleures rentes, écrivent-elles. Aujourd'hui, cette promesse est rompue: avec la réforme de la LPP, nous, les femmes, devons passer à la caisse, car nous devons payer des cotisations plus élevées.» Et de dénoncer le fait que la refonte du 2^e pilier ne se penche pas sur les conséquences des interruptions de travail liées à la famille. «Elle ne reconnaît pas le travail non rémunéré et ignore ainsi la cause principale des interruptions de travail liées à la famille. En conséquence, avec cette réforme, les mères qui travaillent et s'occupent de leurs enfants ne seraient pas mieux loties à la retraite.» Selon les signataires, de nombreuses personnes qui cumulent plusieurs emplois, comme les accueillantes en milieu familial ou les femmes travaillant dans le nettoyage, ne seraient pas affiliées à une caisse de pension. «Dans les branches à bas salaires, les employeurs continueraient en effet à veiller à ce que les femmes restent juste en-dessous des limites permettant d'accéder au 2^e pilier.» ■

La retraite anticipée du second œuvre souffle ses 20 bougies

Resor, la fondation pour la retraite anticipée du second œuvre romand, souffle ses 20 bougies. Instituée par les partenaires sociaux, cette fondation, présidée actuellement par le syndicaliste d'Unia Aldo Ferrari, permet de préserver la santé en fin de carrière des travailleurs actifs dans des professions difficiles, en offrant dès 62 ans une retraite anticipée. Elle vient de passer le cap des 3000 rentiers qui touchent ou ont touché des prestations. Celles-ci s'élevaient à 80% du salaire moyen des trois dernières années d'activité et se situent dans une fourchette de 3800 francs au minimum et de 4800 francs au maximum par mois. Resor prend également intégralement en charge les cotisations à la caisse de pension jusqu'à l'âge AVS. «Les bases financières de la fondation sont solides et elle envi-

sage l'avenir avec sérénité. En vingt ans, elle a même été en mesure d'améliorer ses prestations», se félicite Resor dans un communiqué. La fondation gère les cotisations de préretraite de quelque 35 000 salariés de l'industrie du bois, de la plâtrerie-peinture et des autres métiers du second œuvre actifs en Suisse romande, à Bâle et au Tessin. Mentionnons que, pour bénéficier de la rente-pont, il faut pouvoir justifier d'une activité ininterrompue de dix ans dans l'une des entreprises soumises à la Convention collective pour la retraite anticipée dans le second œuvre romand. Et d'une carrière de vingt ans au moins dans une entreprise conventionnée pour toucher une rente pleine. ■

JB

Informations: resor.ch

«La protection des salaires reste lacunaire»

Le système pour lutter contre la sous-enchère salariale a 20 ans cette année. Or, «la protection des salaires reste lacunaire», alerte l'Union syndicale suisse (USS), qui appelle les cantons à contrôler davantage les entreprises et à mettre en place des salaires minimums. Le dernier rapport sur les mesures d'accompagnement du Secrétariat d'Etat à l'économie publié le 10 juin montre que, dans près d'une entreprise sur cinq, les contrôleurs ont découvert des rémunérations de pseudo-indépendants. Même «dans les branches soumises à une convention collective de travail (CCT) déclarée de force obligatoire, là où les salaires minimums sont définis, 27% des entreprises contrôlées paient trop peu», indique la fa-

tière syndicale. Dans les autres branches sans CCT ni contrat-type de travail (CTT), «certains cantons fixent des critères trop bas pour les salaires usuels» et «les employeurs sont simplement invités à adapter les salaires dans le cadre de procédures à l'amiable». La disparité entre les cantons est également dénoncée par l'USS: «Genève, Tessin, Zurich, Vaud et Neuchâtel effectuent deux tiers de tous les contrôles d'employeurs dans les branches où il n'y a ni CCT ni CTT.» Et de signaler qu'au Tessin, une telle entreprise est contrôlée une fois tous les quatre ans, contre une fois tous les 140 ans dans le canton de Zoug! Le SECO précise toutefois que les organes d'exécution appliquent «une stratégie basée sur les risques», soit une surveillance ciblée. «Les taux de sous-

enchère salariale et d'infractions aux salaires minimums, calculés sur cette base, ne sont donc pas représentatifs de la situation générale sur le marché du travail et doivent être interprétés eu égard au contexte», indique-t-il, en se réjouissant que les contrôleurs aient vérifié plus de 150 000 salaires dans près de 36 600 entreprises. Et que «l'objectif de 35 000 contrôles fixé dans l'Ordonnance sur les travailleurs détachés a été atteint». Reste qu'au cours de l'année 2023, seuls 7% des employeurs suisses, 26% des travailleurs détachés et 31% des prestataires de services indépendants ont été contrôlés. ■

AA

«J'AI EXERCÉ LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE»

Après trois décennies ou presque d'activité syndicale, Aldo Ferrari vient de prendre sa retraite. Interview

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Aldo Ferrari, 62 ans, a toujours été un homme pressé. Et la retraite n'y changera rien, même avec beaucoup plus de temps à disposition. «J'apprécie qu'il y ait du rythme», admet-il, estimant que l'urgence appelle à aller à l'essentiel. Un trait de la personnalité de cet hyperactif qui a consacré toute son énergie ou presque à la cause des travailleurs. L'Italien de deuxième génération, titulaire d'un CFC de mécanicien électricien et d'un brevet fédéral en assurances sociales, entame son parcours dans le domaine syndical en 1996. D'abord au sein du SIB à Vevey, puis à Lausanne, avant de devenir, à la création d'Unia, secrétaire régional pour le canton de Vaud jusqu'en 2010. Le comité directeur lui demande ensuite de le rejoindre. Aldo Ferrari y restera jusqu'en 2021. Il hérite d'abord de la fonction de responsable de la branche horlogère deux ans durant, puis de celle de l'artisanat. Un dernier poste qu'il va conserver jusqu'à son départ, mais les dernières années hors de l'instance dirigeante, tout en restant un interlocuteur privilégié sur ce dossier. Dans l'intervalle, l'homme aura aussi pris un temps les rênes de la vice-présidence d'Unia. Sans oublier son engagement dans la prévoyance vieillesse. Aldo Ferrari se charge des assurances sociales au sein du comité directeur et siège dans plusieurs conseils de fondation de caisses de pensions. Une mission qu'il conserve aujourd'hui encore. Après avoir passé fin mai le témoin pour la conduite du secteur de l'artisanat à Yannick Egger, le syndicaliste revient sur sa riche trajectoire.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment est né votre intérêt pour la cause syndicale ?

Mon père, Italien, était syndiqué et inscrit au Parti communiste. Il est venu en Suisse dans les années 1950 où il a travaillé comme contremaître dans une fonderie à Yverdon. C'est dans ce pays qu'il a rencontré sa future épouse, une compatriote, employée dans une entreprise horlogère à Sainte-Croix. Nous avons toujours parlé à la maison de politique, de syndicalisme et de sport, cyclisme et football en tête. A ce propos, pour l'anecdote et en tant que syndicaliste, il était inimaginable de se rendre sur les chantiers sans connaître les principaux résultats des courses ou des matchs. Tous les

Italiens s'y intéressent, avec le cinéma, même si le grand écran perd, hélas!, aujourd'hui du terrain.

Quels événements marquants ont contribué à votre engagement pour la défense des droits des travailleurs ?

J'ai bossé 46 années durant sans interruption, ayant eu la chance de ne jamais passer par la case chômage. Avant de devenir syndicaliste, j'ai travaillé dans différents secteurs, industrie, bâtiment, etc. Mon premier emploi s'est déroulé dans une entreprise de cartonnage, à Fribourg, où régnait un bruit infernal. Je me chargeais de l'entretien et de la révision des machines et gagnais alors 2050 francs brut par mois! Je me rappelle encore de la dure condition des femmes actives sur la chaîne de production. Elles recevaient chaque semaine quelques jetons les autorisant à s'absenter pour se rendre aux toilettes hors des pauses réglementaires... Je me souviens aussi quand la fonderie où était engagé mon père a fermé. Les questions prolétaires ont toujours été présentes dans ma vie. J'ai aussi été conducteur de bus aux TPG et militant actif. Nous avons mené une grève victorieuse qui s'était soldée par une réduction du temps de travail et l'engagement d'une quarantaine de chauffeurs supplémentaires.

Comment avez-vous vécu votre changement de fonction de secrétaire régional d'Unia Vaud à celui de membre du comité directeur responsable du secteur de l'artisanat ?

La décentralisation de l'organisation est clairement une plus-value. J'estime important que des responsables de régions comme des personnes issues de la formation duale puissent accéder au comité directeur et relayer ainsi leur expérience de terrain, proche des membres. La conduite du secteur de l'artisanat a enrichi mon parcours et m'a obligé à m'améliorer en allemand. Si je juge la formation duale que j'ai suivie excellente, il faudrait promouvoir les échanges linguistiques dans cette filière.

Que retenez-vous au chapitre de vos principales réussites ?

Tous les pas qui ont permis de promouvoir de meilleures conditions de travail. Mais aussi de préserver les retraites, comme en 2010 où notre combat a permis d'éviter une baisse du taux de conversion des rentes LPP. Au niveau d'importantes avancées pour les salariés, je pense notamment à celles en faveur du person-

nel du nettoyage. Nous sommes parvenus à créer et à améliorer une convention collective de travail romande qui a été rendue de force obligatoire. Le tarif horaire est passé de 14,50 francs, qui était par exemple en vigueur dans le canton de Vaud, à plus de 20 francs et on a pu instaurer un 13^e salaire. Mais surtout nous avons obtenu la garantie d'une compensation du renchérissement au coût de la vie sans limite pour les quatre ans à venir ainsi qu'une revalorisation des salaires. La mise sur pied de centres de formation a aussi permis de revaloriser la profession.

Vous avez aussi remporté des batailles majeures dans le second œuvre.

L'une des plus grandes victoires est l'introduction, en 2004, de la retraite anticipée à l'âge de 62 ans. J'ai aussi contribué à ce succès majeur dans le domaine de la construction. Je me rappelle de la grève largement suivie à Lausanne dans ce secteur en 2002. Nous avons alors bloqué l'ensemble des chantiers de l'entreprise du président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Il faut aussi mentionner l'augmentation récente des salaires avec la nouvelle CCT du second œuvre romand qui va permettre d'éviter une perte du pouvoir d'achat.

Un important travail a également été réalisé dans la participation du syndicat à la mise en œuvre de la voie bilatérale avec l'Union européenne...

Oui, grâce aux CCT et à l'établissement des mesures d'accompagnement à la libre circulation, garanties de la cohésion sociale, nous avons bien su négocier ce virage et protéger les salaires. Il faut poursuivre dans cette voie et ne rien lâcher en la matière, renforcer les contrôles, comme nous y sommes parvenus dans le canton de Vaud qui finance pour moitié ces derniers. Les commissions paritaires jouent un rôle majeur dans ce domaine. De notre côté, nous sommes des internationalistes, mais pas naïfs. Et nos soupçons de risques de sous-enchères ont été avérés.

Des exemples de cas de dumping emblématiques ?

Plusieurs... Accompagnés de journalistes de la RTS, nous étions par exemple entrés dans la propriété de l'ancien champion du monde de Formule 1 Michael Schumacher où travaillaient des marbriers français payés 8 francs l'heure au lieu des 26 francs réglementaires. Avec mon nom, l'affaire avait suscité pas mal de titres amusés... Cette action m'a valu une lettre d'avertissement du Conseil d'Etat vaudois. Un diplôme pour moi... Je pourrais citer bien d'autres cas. Une seule certitude: toutes les infractions que nous avons décelées nous ont permis de défendre les travailleurs étrangers concernés et de les aider à récupérer leur dû, et en clair, protéger en conséquence nos places de travail et salaires suisses.

Et au rang des échecs, que retenez-vous ?

Les plus terribles ont été liés à des fermetures d'entreprise et aux pertes d'emplois y relatives comme à l'usine d'Iril, chez Veillon ou encore la société Swissdairyfood, partiellement reprise par Crema, et qui a laissé derrière elle une ardoise de plusieurs dizaines de millions. Plus généralement, le syndicat ne doit jamais sacrifier un travailleur pour la cause qu'il défend, ne laisser personne sur le bord de la route. On a parfois failli sur ce plan. Il nous faut mieux protéger les militants qui s'engagent. Il n'y a pas non plus d'affaires supérieures à d'autres. Enfin, il faut prendre garde à ne pas mélanger idéologie et résultats. La grève n'est pas une fin en soi, mais un moyen. Je me suis, de mon côté, levé tous les matins avec le souci de défendre au mieux la dignité des salariés. C'est le plus beau métier du monde.

Dans quels secteurs Unia doit-il gagner en force ?

Clairement le tertiaire où les rémunérations restent scandaleusement basses. Je me rappelle quand nous avons réussi à conclure une CCT de la vente pour Lausanne. Une vendeuse invitée à s'exprimer alors sur un pla-

teau de télévision a indiqué que, grâce à cet accord, elle pouvait amener sa fille une fois par semaine au cinéma... Il faut aussi poursuivre les efforts dans le nettoyage et toutes les professions à bas revenus. On ne peut accepter que des travailleurs ne parviennent pas à vivre avec leur salaire et doivent recourir à l'aide sociale. C'est aussi valable au moment de leur retraite.

Comment a évolué le partenariat social au cours de ces dernières décennies ?

Actuellement, on défend la loi du plus fort, le moins de réglementation possible. Les attaques contre les CCT et le partenariat social n'ont jamais été aussi violentes qu'aujourd'hui. La majorité bourgeoise du Parlement ignore le fonctionnement de ces outils. Et se positionne en faveur de contrôles étatiques qui doivent impérativement demeurer aux mains des partenaires sociaux. Les organisations patronales se politisent par ailleurs de manière excessive, surtout en Suisse alémanique.

Quels défis attendent Unia ?

Le syndicat doit continuer à se rendre sur les lieux de travail, à se montrer proche des gens, tout en diversifiant les modes de communication, en poursuivant le développement d'outils numériques pour atteindre un public élargi. Recrutement, motivation demeurent les maîtres-mots. Tout le reste n'est que littérature. La recette semble simpliste, mais elle est efficace. Ma grande crainte, c'est une évolution de l'organisation vers la bureaucratie.

Des projets pour votre retraite ?

Je me réjouis de pouvoir consacrer davantage de temps à ma compagne, à la lecture - je suis passionné par la littérature noire, les polars - et à des virées en moto. Je continuerai à participer à des manifestations, mais définitivement pas à des assemblées syndicales. A la relève de prendre le relais. Toute autre attitude me paraît indécente. ■

OLIVIER VOGELSANG



Après 46 années de travail, Aldo Ferrari se réjouit de pouvoir consacrer davantage de temps à sa compagne et ses passions, entre littérature noire et moto.



Le syndicaliste s'est investi sans compter pour obtenir de meilleures conditions de travail dans différentes branches. Photo: manifestation des techniciens du bâtiment et des électriciens, octobre 2023, Zurich.

LEA SPÖRRI

LES EMPLOYÉS DE COOP EXIGENT DE MEILLEURS SALAIRES!

Lors de la Conférence Coop d'Unia, une septantaine de déléguées et délégués ont préparé leurs revendications en vue des négociations conventionnelles de 2025

Textes Manon Todesco

Le 12 juin dernier, environ 70 délégués du groupe Coop se sont réunis à Berne pour la Conférence Coop annuelle d'Unia. L'objectif principal de cette rencontre était la mise sur pied d'un cahier de revendications dans le cadre des négociations à venir pour la Convention collective de travail en 2025, mais aussi des négociations salariales de l'automne 2024. Et pour ce faire, les militants se sont basés sur une enquête réalisée par le syndicat auprès du personnel, qui met en lumière les points les plus impératifs à améliorer selon lui. On retrouve l'urgence d'agir sur les salaires, la protection de la santé (lutte contre le stress, manque de personnel) et les horaires de travail (réduction des plages de travail longues et flexibles). «Il faut en outre faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie privée et améliorer l'égalité des chances (en termes de formation, de salaires, des perspectives de carrière et sans discriminer le travail à temps partiel)», détaille Unia dans un communiqué de presse.

BAISSE DES SALAIRES RÉELS

«La nécessité d'augmenter les salaires est incontestable, et il n'y a pas de l'enquête d'Unia qui le démontre, réagit Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire. En comparaison avec les autres secteurs économiques, les salaires dans le commerce de détail sont trop bas pour en vivre décemment. L'inflation de ces dernières années, qui persiste à ce jour, n'a d'ailleurs pas été compensée pour l'en-



Parmi les revendications formulées par l'assemblée, figurent en tête l'urgence de revaloriser les salaires et la protection de la santé du personnel.

semble du personnel, avec une baisse des salaires réels à la clé. Après l'échec de l'initiative d'allègement des primes, il est plus que jamais urgent de compenser intégralement le renchérissement et d'obtenir des augmentations

réelles des salaires lors des prochaines négociations salariales afin de soulager le budget des employés! Par ailleurs, Unia demande que l'ancienneté et l'expérience soient aussi prises en compte. «En tant que numéro deux du

commerce de détail en Suisse et employeur socialement responsable, Coop joue un rôle d'exemple pour toute la branche, et a démontré que c'était faisable l'année dernière», souligne la responsable syndicale.

Les délégués présents à la Conférence ont appelé à participer à la grande manifestation sur les salaires le 21 septembre prochain. ■

TÉMOIGNAGE

ANNE LÜTHI RICHARD, VENDEUSE CHEZ COOP

«Nous étions nombreux à la conférence, plus de 70 contre seulement une dizaine il y a cinq ans. On arrive à atteindre les travailleurs, à faire en sorte qu'ils se mobilisent, et c'est comme ça qu'on fait bouger les choses. Ça me rend fière. Sur le contenu, c'était un travail très fastidieux et long mais intéressant. On confronte les idées de chacun, on négocie, on échange, puis on tombe d'accord. Désormais, il va falloir soumettre notre cahier de revendications aux autres syndicats et s'accorder. Je suis confiante, car plus la mobilisation grandit, plus les lignes bougent et le travail syndical paie. Il faut montrer aux employés du groupe que plus on est nombreux, plus on est forts et on obtient des avancées sur nos conditions de travail.» ■

Un prix de recrutement remis à un électro neuchâtelois

Le militant a reçu le premier lot du concours d'Unia «Les membres recrutent des membres»

Jérôme Béguin

Unia a attribué lundi dernier à Neuchâtel le premier prix du concours «Les membres recrutent des membres». Jusqu'à son 20^e anniversaire, qui sera célébré l'année prochaine, Unia organise en effet plusieurs tirages au sort avec de nombreux lots destinés aux membres ayant invité un collègue ou un proche à adhérer au syndicat.

Lors de ce premier tirage, une centaine de militants ont reçu un cadeau offert par Unia ou des partenaires du

syndicat. Le premier prix revient à un Neuchâtelois, Claude-Alain Vuillème, installateur électricien de Viteos, les services industriels du canton. «Un très grand merci. Plus nous avons d'adhérents, plus nous sommes forts et il est très important que des membres recrutent d'autres membres», a dit la présidente d'Unia, Vania Alleva, en remerciant chaleureusement l'heureux gagnant. Claude-Alain Vuillème empoche un bon de 3500 francs, offert par Coop Protection juridique, sponsor du prix, à faire valoir dans une agence de voyages.

«C'est un beau cadeau pour mon anniversaire», a souri cet habitant de la Vue-des-Alpes, en expliquant avoir passé le cap des 60 ans il y a quelques jours. Puis, l'électro a raconté avoir rejoint le syndicat il y a une vingtaine d'années sur les conseils d'un collègue. Aujourd'hui, il se dit syndiqué «par conviction». «On est en train de boussier tous les acquis sociaux», déplore-t-il. Il souligne aussi l'intérêt de pouvoir suivre des formations grâce à Movendo, l'institut des syndicats. Ces derniers mois, il a réalisé plusieurs adhésions, mais c'est pour celle de son... responsable d'équipe, Yvan Barone, qu'il a tiré le gros lot.

Ce dernier s'est laissé convaincre par les arguments de son collègue durant une pause et n'a, pour l'heure, pas à le regretter: «Si on se sent seul dans son

travail, si on veut obtenir du soutien, on peut, je crois, le trouver chez Unia.» «Cela fait plaisir que ce prix revienne à Claude-Alain. Viteos est une entité en transition, nous sommes en train de négocier le nouveau règlement, c'est une entreprise dans laquelle nous essayons de construire et, grâce à des militants comme Claude-Alain, nous y avons doublé le nombre de nos membres», se félicite la secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel, Silvia Locatelli. Claude-Alain Vuillème sait-il déjà vers quelle destination il va s'envoler? «Non, je rentre tout juste du Portugal où j'ai fêté mes 60 ans avec des contemporains.» Prévenus, ses collègues lui ont demandé s'il compte prendre avec lui Yvan... Ce qui le fait bien rigoler: «Je préfère aller avec ma femme, je leur ai répondu!» ■



De g. à dr., le recruteur gagnant Claude-Alain Vuillème, Vania Alleva, présidente d'Unia et Yvan Barone, collègue de l'heureux lauréat.

LE CONCOURS CONTINUE

Le concours «Les membres recrutent des membres» se poursuit jusqu'en septembre 2025. Le premier tirage au sort couvrait la période allant d'août à fin décembre 2023, au cours de laquelle 1821 nouveaux membres ont été recrutés par des militants. Un tirage au sort sera prochainement organisé pour les recrutements menés durant les six premiers mois de l'année. Pour la troisième manche qui s'ouvre, cent prix, d'une valeur de 25 à 1500 francs, sont à gagner. La participation au concours est automatique dès lors que l'on invite une autre personne à adhérer. Il ne faut pas oublier d'indiquer son numéro de membre sur le formulaire d'adhésion. On peut obtenir des formulaires papier auprès des secrétariats ou s'inscrire directement sur unia.ch. Rappelons également qu'Unia verse une prime de 100 francs (50 francs pour les apprentis) pour chaque recrutement. ■ JB

Plus d'infos sur: unia.ch/20ans

BRÈVE

LE VRAI VISAGE DE MIGROS...

Perte d'emplois par centaines chez Migros qui, dans le cadre de la transformation du groupe, a annoncé le 18 juin de nouvelles coupes dans les effectifs. Selon le géant orange, environ 415 postes seront supprimés. Une nouvelle qui a suscité la réaction indignée d'Unia. «Migros se targue d'être social, mais est en réalité fortement axé sur le profit», a dénoncé le syndicat dans un communiqué, estimant que le plus grand employeur de Suisse montre aujourd'hui son vrai visage. «Les vagues de licenciements qui surviennent à un rythme presque mensuel donnent une impression de chaos. Cela suscite une grande insécurité et des craintes chez les employés et conduit à une densification du travail pour le personnel restant. Migros est même allé rechercher certains salariés licenciés, ce qui est complètement absurde.»

Pour Unia, le groupe n'accompagne pas suffisamment ses collaborateurs dans la recherche d'un nouvel emploi. Avec les membres d'Unia actifs chez Migros, il a demandé à l'enseigne de renoncer aux licenciements et d'offrir des reemplacements réellement acceptables. Ensemble, ils ont encore insisté sur la nécessité d'intégrer le personnel dans les décisions et ont prié l'entreprise d'accepter que les travailleurs s'organisent avec le syndicat de leur choix. «Lorsqu'il n'y a pas de dialogue entre l'employeur et les syndicats, la direction ne considère pas suffisamment les préoccupations et les droits des salariés, et le personnel reste sur la touche.» ■ SM

«SANS LE COMMERCE ÉQUITABLE, NOTRE COOPÉRATIVE DE CAFÉ N'EXISTERAIT PLUS»

Les Magasins du Monde fêtent leur demi-siècle d'existence. A cette occasion, le représentant de la coopérative de café Kagera, Josephat Sylvand, a fait le déplacement depuis la Tanzanie. Entretien

Textes Aline Andrey

Dans le bureau lausannois des Magasins du Monde, Josephat Sylvand demande un thé. «Ça m'arrive de boire du café, mais peu», dit-il en anglais avec un sourire espiègle, lui, le représentant de la coopérative tanzanienne de café Kagera (KCU - Kagera Cooperative Union) qui regroupe plus de 60 000 cultivatrices et cultivateurs. Celle-ci représente le premier partenariat créé dans les années 1970 avec une poignée de militants alertant sur les inégalités et les injustices du commerce mondial, prémices des Magasins du Monde (Mdm). Josephat Sylvand, responsable des exportations, a donc été tout naturellement invité, à la mi-mai, par l'association romande des Mdm pour ouvrir les feux des festivités de son 50^e anniversaire. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Qui sont les membres de votre coopérative KCU?

Notre coopérative se situe dans la région de Kagera au nord-ouest de la Tanzanie, près de l'Ouganda et du Rwanda. Elle appartient aux 60 000 à 70 000 agricultrices et agriculteurs présents dans trois districts. Leurs terrains sont petits, en moyenne 0,5 à 1,6 acre (soit entre 2 et 6 hectares, *ndlr*) où seule la famille élargie travaille. Ils cultivent le café, mais leurs cultures sont très diversifiées pour répondre à leurs besoins quotidiens et, à petite échelle, à la vente sur les marchés locaux: manioc, maïs, haricots, patates douces, courges, épinards, papayes, oranges, fruits de la passion, bananes... Ils sont donc autonomes pour leur alimentation et propriétaires de leur maison. Le café leur permet essentiellement de gagner un peu d'argent, entre 800 et 1200 francs par année, pour les frais d'études de leurs enfants, pour améliorer leur logement – comme installer l'électricité ou refaire le toit –, acheter du bétail ou des vêtements... Le café est récolté une fois par an entre mai et juillet après la saison des pluies. Les autres cultures poussent à un autre rythme tout au long de l'année.

Quelle est l'histoire de KCU?

Dès les années 1970, nous avons collaboré avec les Mdm, puis, dès 1990, avec Claro (le fournisseur des Mdm). Mais KCU existe depuis les années 1950 déjà. S'il n'exportait alors pas le café, il le vendait à des intermédiaires locaux. Sans le commerce équitable, notre coopérative n'existerait plus. Dans les années 1980, les prix se sont effondrés. En Tanzanie, la vente de café des coopératives ne payait même plus les frais de production. KCU avait déjà le label Max Havelaar et nos producteurs étaient donc indépendants des fluctuations et touchaient déjà le double du salaire. Grâce à Claro et aux Magasins du Monde, la coopérative reçoit des primes sociales, ce qui représente 20 centimes de dollars par livre (1 livre = 2,6 kilos, *ndlr*) de café pour investir dans des projets locaux sociaux et environnementaux. Soit environ 1 million de dollars par an. Cet argent sert au développement économique des 141 coopératives primaires locales de paysans et de paysannes. Celles-ci décident de leurs investissements, par exemple pour rénover l'école du village, pour développer l'eau potable à domicile – permettant ainsi d'alléger le travail des femmes puisque ce sont elles qui vont aux puits –, pour des ponts, des routes, des centres de soins, pour les frais scolaires (l'école publique est gratuite, mais seulement les sept pre-

mières années), pour les assurances maladie, pour rendre les projets écologiques et durables, pour planter de nouveaux arbres... Depuis 2023, 10 000 petits plantons de caféiers sont distribués annuellement, car nos caféiers ont une septantaine d'années et ne produisent plus autant de fèves. Un autre projet financé par Claro a permis la construction de petits fours de cuisson plus écologiques. Ils nécessitent beaucoup moins de bois et produisent moins de fumée. Ce qui représente aussi un allègement du travail des femmes en charge de la cuisine.

Qu'en est-il du label bio?

Notre production est à 30% labellisé bio, mais la plupart de nos cultures sont naturelles. Les petits producteurs n'utilisent pas de pesticides ni d'engrais chimiques. La labellisation coûte cher, mais nous avons l'objectif d'atteindre 50% de certification. Claro ne nous achète que le café bio. La région de Kagera est la seule qui fait pousser du café robusta à 80%. Les autres 20% sont de l'espèce arabica. Le robusta est indigène et n'a traditionnellement pas de problème de maladies. Les paysans n'utilisent donc pas de pesticides. Si les changements climatiques génèrent actuellement davantage de pathogènes, les cultivateurs de café y répondent grâce à des solutions biologiques. Les cultures d'arabica hors commerce équitable utilisent des pesticides subventionnés par le gouvernement.

Quels sont les effets concrets du changement climatique dans votre région?

Les inondations sont plus nombreuses. Rien que la semaine dernière, des personnes sont mortes en Tanzanie. Dans la région de Kagera, des maisons et des plantations ont été détruites. Nous avons aussi plus de périodes de sécheresse. Et, par conséquent, plus de pathogènes et de maladies. D'ailleurs, l'Institut de recherche sur le café en Tanzanie développe une nouvelle variété résistante aux maladies et aux sécheresses. L'instabilité des conditions climatiques génère beaucoup de problèmes. Il manque de la pluie à certains moments de la croissance ou, au moment de la récolte, du soleil essentiel pour pouvoir étaler les fèves et les faire sécher. Car laissés dans une pièce en tas, les grains chauffent et sont brûlés de l'intérieur, ce qui dégrade leur qualité.

Votre café est-il bu par les Tanzaniens?

Pas même 5% de notre café est bu en Tanzanie. Nous avons l'habitude de boire du thé. Cependant, nous vendons localement le café qui sort de notre usine de torréfaction. Mais, bien sûr, le Nescafé est aussi présent dans notre pays.

Quel est votre rôle en tant que responsable des exportations?

Un de mes rôles est de chercher plus de marchés, car nous pourrions exporter davantage. Le 90% de notre production arrive en Europe – dont 70% en Allemagne. Le reste est distribué au Japon, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Chine... Je m'occupe de la logistique du transport. Ce qui n'est pas simple. Les bateaux sont souvent retardés, car ça bouchonne au port. Nous devons nous adapter aux besoins des consommateurs et aux réglementations. Par exemple, dès janvier 2025, pour exporter en Europe, nous devons prouver que le café ne vient pas de terres déforestées depuis, au moins, novembre 2020.

Que signifie le commerce équitable pour vous?

Le *fair trade*, c'est comme une religion, une philosophie. Des groupes



Dans le bureau de l'Association romande des Magasins du Monde, Josephat Sylvand, responsable des exportations de café pour la coopérative tanzanienne KCU, souligne l'importance du commerce équitable pour les quelque 70 000 cultivatrices et cultivateurs.

usent de ce label, mais ne se comportent pas avec l'éthique inhérente. Certains n'ont par exemple pas redistribué les primes sociales aux fermiers. A KCU, les producteurs sont très loyaux et fidèles, car la coopé-

ratrice appartient à ses membres. La transparence est très importante. C'est leur argent. Ils discutent démocratiquement et décident comment le distribuer. Pour résumer, nos bénéfices économiques, sociaux et écolo-

giques sont liés au commerce équitable. Max Havelaar, Claro et les Magasins du Monde permettent ce pont entre le Nord et le Sud. ■

LES MAGASINS DU MONDE, UN PONT VERTUEUX

«Partout dans le monde, des personnes continuent d'être exploitées et des écosystèmes détruits au nom du seul profit. Pour faire changer les choses, les Magasins du Monde n'ont jamais baissé leurs exigences et souhaitent montrer que le modèle du commerce équitable fonctionne et permet de grandes avancées, dans les pays du Sud mais aussi ici, au Nord.» Le message de l'association romande des Magasins du Monde (Mdm), à l'occasion de son 50^e anniversaire, souligne l'importance de développer encore et toujours des liens de solidarité Nord-Sud, promouvant des conditions de travail dignes d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de commercialisation. Depuis un demi-siècle, Mdm tout comme l'un de ses fournisseurs principaux,



Les Magasins du Monde comptent 35 boutiques en Suisse romande. Ici, celle de Lausanne.

Claro Fair Trade, ont à cœur de suivre la devise africaine: «Quand beaucoup de petites personnes font beaucoup de petites choses dans beaucoup de petits endroits, elles peuvent changer la face du monde.»

Pour mémoire, de 1974 à 1990, les produits du commerce équitable étaient encore absents des grandes surfaces. Les Magasins du Monde ont ainsi joué un rôle essentiel dans le lancement du label Max Havelaar qui a permis d'élargir les débouchés commerciaux. Mais malheureusement, la multiplication des labels brouille parfois les pistes, selon Lara Baranzini, coordonnatrice et porte-parole de l'association romande des Mdm: «Les acteurs de l'économie classique, y compris des grosses multinationales, peuvent en produire et les commercialiser, même si en parallèle, ils ont des activités qui ne s'apparentent pas au commerce équitable. Dans ce domaine, comme dans celui de l'environnement, certains labels sont du domaine de la communication et du marketing et ne sont vérifiés par aucune instance extérieure.» Dans les filières du «commerce équitable et solidaire», dont font partie les Mdm, les bénéfices ne sont par exemple pas distribués à des actionnaires, mais utilisés pour des projets sociaux et environnementaux ou pour des campagnes de sensibilisation. Tout au long de ses 50 ans, de nombreuses campagnes ont été menées avec des ONG pour valoriser, dès les débuts, le café Ujamaa de Tanzanie, puis les sacs de courses en jute plutôt qu'en plastique (déjà en 1977), dénoncer l'huile de palme dans la fabrication de chocolat (1995) ou encore encourager la solidarité Nord-Sud et la justice climatique. Depuis quelques années, le commerce équitable local s'invite aussi dans les 35 Mdm de Suisse romande qui fonctionnent grâce à plus de 700 bénévoles. Lara Baranzini conclut: «Si nous sommes encore là aujourd'hui, c'est grâce à l'immense travail de ces personnes qui se questionnent sur l'état du monde. Leur dévouement incarne les valeurs fondamentales du mouvement: un engagement politique fort, un partenariat basé sur le long terme et la solidarité, tant avec les producteurs du Sud qu'avec les générations futures.» ■

Pour davantage d'informations et pour le programme des activités à venir, aller sur: magasins-du-monde.ch/campagnes/autrement-depuis-50-ans

LA BRANCHE DU SOLAIRE RECHERCHE ENCORE DES APPRENTIS

Le premier apprentissage d'installateur solaire débute en août. Des places restent à pourvoir. Le point avec le responsable de la formation professionnelle romande à Polybat, Sébastien Cettou

Propos recueillis par Aline Andrey

Les métiers de la transition énergétique représentent un enjeu crucial pour l'avenir de l'humanité. Et les citoyennes et les citoyens l'ont bien compris, le 9 juin dernier, en acceptant la Loi sur l'électricité. Dans ce sens, le nouvel apprentissage d'installateur et d'installatrice solaire, qui débutera en août prochain, tombe à pic. Mais il n'a pas encore le vent en poupe.

Plusieurs des 163 entreprises autorisées à former recrutent encore. Début juin, il restait plus d'une septantaine de places à pourvoir, selon Swissolar, l'association suisse des professionnels de l'énergie solaire. Si la branche emploie l'équivalent de 11 000 postes à plein temps, c'est clairement insuffisant. «Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie énergétique 2050, le secteur doit augmenter cet effectif à 20 000 d'ici à 2035, nécessitant la création d'environ 850 nouveaux emplois chaque année.»

En août, la première volée pour une AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle, en deux ans) ou un CFC (Certificat fédéral de capacité, en trois ans) compte une centaine d'inscrits au niveau suisse: une septantaine à Polybat, sis à Uzwil, et près d'une trentaine dans sa filiale romande, Polybat aux Paccots. Cette école forme aussi les futurs couvreurs, échafaudiers, storistes, façadiers et étancheurs à raison de 40 jours par année, par bloc de 5 jours, en résidentiel ou non. Sébastien Cettou, responsable de la formation professionnelle romande, se réjouit de cette nouvelle filière.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi avoir mis sur pied un apprentissage spécifique d'installateur solaire?

La demande est très forte dans ce domaine, le manque de main-d'œuvre patent, à l'image des autres métiers du bâtiment. Face à l'urgence de la situation, cet apprentissage a été mis sur pied en 18 mois seulement. C'est un record pour la Confédération, les cantons et l'association Swissolar. Un installateur solaire formé pourra poser des panneaux photovoltaïques de

A à Z. Jusqu'à présent, ce sont généralement des couvreurs qui les installent sur les toits, puis des électriciens qui les branchent. Certaines entreprises ont toutefois mis sur pied des formations spécifiques. D'autres, par contre, ont des pratiques peu professionnelles, générant des dégâts – que ce soit en termes d'étanchéité ou de fonctionnement des installations. L'apprentissage va faire du bien à la branche. Les connaissances et les compétences seront approfondies.

N'espérez-vous pas davantage que 28 candidats (selon les chiffres de Swissolar début juin) à Polybat?

De notre côté, c'était ce qu'on prévoyait. C'est très positif pour une nouvelle formation. Les inscriptions seront certainement beaucoup plus nombreuses l'an prochain. Par ailleurs, nous sommes encore ouverts aux candidatures. Il est possible également que de jeunes professionnels rejoignent l'apprentissage raccourci une fois leurs examens terminés et leur CFC en poche. Ceux-ci doivent justifier de 120 jours de pratique dans le solaire durant leurs trois années d'apprentissage dans un métier de l'enveloppe du bâtiment. Le recours à l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle permet aussi de faire valider ses expériences.

Y a-t-il des filles dans cette première volée?

A ma connaissance, non. Cela reste des conditions de travail assez pénibles, à l'extérieur, par tous les temps. Ayant fait mon apprentissage de ferblantier et de couvreur il y a trente ans, je peux dire toutefois que, dans la branche, le travail est devenu plus facile physiquement grâce aux nouveaux moyens de levage, aux nacelles, aux grues, etc. Reste que les panneaux solaires sont de plus en plus grands et lourds. Dans tous les cas, on doit les porter à deux, c'est un travail d'équipe.

Les métiers du bâtiment sont peut-être moins exigeants physiquement, mais plus stressants...

Parce qu'il manque de la main-d'œuvre partout et que les carnets de commandes des entreprises sont



Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie énergétique 2050, la branche du solaire devrait totaliser 20 000 postes d'ici à 2035. Face à l'urgence de la situation, l'apprentissage a été mis sur pied en 18 mois seulement.

pleins. Je remarque que, malgré cette nouvelle filière, nous n'avons pour l'instant pas plus d'apprentis à Polybat que les années précédentes. Soit entre 120 et 130. Ce qui signifie que les autres métiers ont perdu des candidats.

Quelles solutions voyez-vous pour faire face à ce manque de personnel? Ne faudrait-il pas améliorer les conditions de travail et salariales?

Je pense que les salaires ne sont pas si mal, et je connais des entreprises actives dans le domaine de l'enveloppe des bâtiments qui sont passées à la semaine de 4 jours... Plus largement, c'est une question politique. Il s'agirait peut-être d'arrêter de pousser les jeunes à continuer des études coûte que coûte. Par ailleurs, et nous le remarquons aussi ici à l'école, le taux d'absentéisme chez les apprentis est élevé. Les entreprises ont parfois de la peine à trouver des employés fiables. Enseignant à Polybat depuis 17 ans, j'ai vu le niveau scolaire diminuer... De l'autre côté, il s'avère que la moitié des apprentis, en tout cas chez les étancheurs et les storistes, ratent leur CFC, à cause surtout de la pratique. Ce taux d'échec devrait pousser certains entreprises qui forment mal et utilisent les apprentis comme de la main-d'œuvre bon marché. Il s'agit aussi d'enseigner aux entreprises à instruire.

Comment imaginez-vous le métier et les installations photovoltaïques dans dix ans?

Je pense que l'installateur solaire ne posera plus des panneaux uniquement sur les toits, mais aussi sur les autoroutes, les chemins-de-fer, les ta-

lus... Les tuiles photovoltaïques seront plus nombreuses, et les vitres solaires vont se développer. Mais le marché bouge tellement vite que c'est difficile d'émettre des hypothèses. ■

Davantage d'informations: polybat.ch

POING LEVÉ

MACRON JOUE AVEC LE FEU

Par Manon Todesco

La France vit un véritable tsunami politique. Revenons au 9 juin, là où tout a commencé. Les électrices et les électeurs (enfin... la moitié d'entre eux...) se sont rendus aux urnes à l'occasion des élections au Parlement européen. Sans grande surprise, le Rassemblement national (ancien FN) fait un carton. Le poulain de Marine Le Pen, Jordan Bardella, rafle presque 32% des voix alors que le parti d'Emmanuel Macron fait à peine 15%. L'échec est cuisant pour la majorité présidentielle, personne ne le nie. Au niveau européen, la droite conservatrice triomphe alors que l'extrême droite progresse dangereusement. Franchement, pas de quoi se réjouir du tout quand on est un tant soit peu progressiste, écolo, humaniste ou féministe. C'est là que le président français lâche une bombe, en décidant de dissoudre l'Assemblée nationale, et donc de convoquer de nouvelles élections législatives trois semaines plus tard. Apparemment, il aurait entendu les préoccupations des Français... «Que la parole soit donnée au peuple souverain, il n'y a rien de plus républicain», a-t-il déclaré le soir même.

Incroyable! On parle bien de Macron, celui qui a fait la sourde oreille pendant des mois alors que des millions de Français étaient dans la rue pour dire «non» à sa réforme des retraites? Celui qui a laissé le conflit avec les Gilets jaunes s'enlisier et paralyser la France? Celui qui a permis à son gouvernement d'user et d'abuser du 49.3 pour imposer ses réformes les unes après les autres? Eh bien oui, Macron daigne enfin écouter son peuple quand l'extrême droite domine, lui déroulant ainsi le tapis rouge vers les portes du pouvoir. Et il le sait, car il a aussi dit le soir du 9 juin que l'issue du scrutin européen n'était «pas un bon résultat pour les partis qui défendent l'Europe» et que la montée des nationalistes et des démagogues était «un danger pour notre nation»: sans blague! Quelle que soit sa stratégie, le président français joue à un jeu très dangereux. «Moi le roi Macron, je suis la seule option raisonnable au milieu de ce chaos.» Il tente un coup de poker, encore une fois au péril des Français, mais la donne a changé depuis 2022: son petit manège ne convainc plus. Il livre donc sciemment la France à l'extrême droite. Son attitude est irresponsable et il devra être sanctionné dans les urnes.

La bonne nouvelle au milieu de ce cataclysme politique, c'est l'union des gauches à travers le Nouveau Front Populaire. Pas sûr que Macron l'ait vu venir d'ailleurs... Face à la menace du RN et de ses acolytes (mention spéciale aux traîtres de l'année, Eric Ciotti, qui pactise avec le diable mais refuse de quitter le navire LR, et Marion Maréchal, qui délaisse Eric Zemmour dès que tata Marine a la cote), les partis de gauche se sont mis d'accord sur un programme qui leur paraît solide et convaincant. Face au clan Le Pen qui ne propose que le vide et la haine, pas question de tergiverser. Français, refusez d'être les pions du jeu mené par Macron! ■

La Société suisse des entrepreneurs diffuse des fake news

Jérôme Béguin

Cette semaine, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a lancé par voie de communiqué et auprès du «Tagesschau» de la SRF, la télévision alémanique, une polémique, en accusant les syndicats de «détournement des fonds» destinés à la protection salariale et à la formation. Les retenues opérées sur les salaires des maçons serviraient, par des rétrocessions aux syndiqués, au «financement croisé des cotisations». «Ce sont des accusations complètement sans fondement», a contesté le responsable du secteur construction d'Unia, Nico Lutz, interrogé par la SRF. L'élaboration et le

contrôle des conventions collectives de travail (CCT), qui garantissent les conditions d'engagement et de travail, ont un coût. Pour éviter que celui-ci ne soit supporté que par les travailleurs syndiqués et que des non-membres bénéficient de bonnes conditions sans avoir rien à déboursier, plusieurs CCT prévoient des remboursements de cotisations, a rappelé le syndicaliste. «Ce n'est pas un remboursement au syndicat, mais un remboursement aux membres afin qu'ils n'aient pas à payer deux fois.» Soit la cotisation en plus de la déduction salariale.

Dans un communiqué publié dans la foulée, Unia et Syna se montrent transparents: en excluant les fonds régio-

naux, les prestations d'applications de la Convention nationale (CN) du secteur de la construction sont indemnisées moins de 3 millions de francs aux syndicats. Par contre, la SSE, elle, empoche plus de 5 millions, auxquels s'ajoutent environ 25 millions pour la formation, c'est-à-dire plus de 30 millions! Ou l'arroseur arrosé.

Reste qu'Unia et Syna déplorent une «attaque frontale irresponsable» contre le partenariat social: «Après avoir échoué dans ses dangereux projets de démantèlement lors des trois dernières négociations sur la CN, la direction de la SSE semble désormais prête à utiliser tous les moyens pour faire passer son agenda.» ■



HARCÈLEMENT

Pendant des années, un directeur a fait régner la terreur chez Rolex.

PAGE 13

TERTIAIRE

Unia réclame de meilleures conditions de travail dans la vente en Valais.

PAGE 11



PAUSE CAFÉ

Carlos Dos Santos, président d'Unia Fribourg, défend le pouvoir de la base.

PAGE 11

L'ÉTÉ EST DÉJÀ TRÈS CHAUD SUR LES CHANTIERS FRIBOURGEOIS

Unia a lancé un ultimatum à la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs. Le syndicat exige un dispositif permettant l'arrêt des travaux durant les grosses chaleurs

Jérôme Béguin

Alors que l'été pointe le bout de son nez, à Fribourg, les travailleurs de la construction et Unia se bagarrent pour obtenir des mesures de protection contre la chaleur. Le syndicat, qui a lancé un ultimatum à la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, attend un engagement des employeurs en faveur de mesures anticanculaires. Faute de quoi il fera tomber le Fribourgfonds-Construction, le fonds paritaire.

Un plan avait pourtant été négocié l'été dernier dans le cadre des discussions pour le renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) du secteur principal de la construction du canton de Fribourg, pendant cantonal à la Convention nationale. Il prévoyait que les chantiers s'arrêtent dès que le mercure affiche 31°C et que les entreprises soient indemnisées par le Fribourgfonds-Construction. «Il faisait 34°C dans la salle lorsque nous avons négocié, cela a peut-être facilité la décision...» sourit le secrétaire régional d'Unia Fribourg, François Clément. Mais patatras, à la fin de l'année dernière, l'assemblée des employeurs refusait d'entériner l'accord. «Là, il ne faisait plus 34°C... La fédération des entrepreneurs nous a proposé de revenir à la table des négociations. Les délégations de maçons, plutôt conciliantes, ont accepté, en insistant sur l'absolue nécessité de trouver une solution. Nous voulons éviter d'avoir des morts sur les chantiers.»

SITUATION DE BLOCAGE

Un nouveau projet a été ficelé. Il prévoit que, lors des pics de chaleur de plus de 34°C, les activités débutent à 6h du matin et s'arrêtent à 13h, soit une journée de travail n'excédant pas sept heures, contre huit à neuf habituellement. Le même dispositif s'applique-

rait lorsque la température dépasse les 32°C durant trois jours consécutifs. «Nous avons malheureusement appris que l'assemblée du patronat y est opposée. Nous sommes dans une situation de blocage, les patrons se montrent assez irresponsables, ils font des caprices, il est temps qu'ils prennent leurs responsabilités. Nous avons un accord pour éviter un vide conventionnel pendant les négociations. Si on ne s'entend pas sur la CCT, le Fribourgfonds-Construction n'a

plus de raison d'être», prévient le responsable syndical. Alimenté par une contribution de 0,3% prélevée sur les salaires à laquelle s'ajoute une cotisation de 0,1% versée par les employeurs, celui-ci finance notamment le perfectionnement professionnel. «Ce n'est pas non plus aux ouvriers de payer pour la formation professionnelle à la place des patrons. Ce qui nous intéresse, c'est que le Fribourgfonds-Construction offre une solution à la canicule.»

RESPECTER DES DIRECTIVES

Rappelons que, dans le canton de Vaud, il existe un Fonds de prévention santé et sécurité, créé en 2016 par les partenaires sociaux. Celui-ci permet l'indemnisation des entreprises lors des suspensions de travail quand le critère canicule, fixé à 34°C, est atteint. Sur le plan national, la Société suisse des entrepreneurs vient de signer avec les syndicats un communiqué appelant à poser les truelles et à se mettre à l'ombre dès 33°C. «Nous voulons seule-

ment appliquer les directives de la Suva et du Secrétariat à l'économie, qui, il faut le souligner, ne comportent pas d'indemnités pour un risque économique à la charge de l'entrepreneur...» Mercredi 19 juin, à l'heure du bouclage, une réponse de la fédération des entrepreneurs était encore attendue. «La balle est dans leur camp, conclut François Clément. Pour les ouvriers, l'enjeu est clair, la canicule est une menace pour leur santé, ils n'ont pas de doute sur la nécessité d'agir.» ■



Les travailleurs de la construction et Unia Fribourg exigent des mesures de protection contre la canicule.

Le Valais se dote d'un plan canicule

Les partenaires sociaux valaisans se sont accordés autour de mesures qui protégeront les travailleurs actifs à l'extérieur en cas de fortes chaleurs. Satisfaction d'Unia, à l'origine de ce plan

Manon Todesco

C'est y est, c'est officiellement l'été, et les grosses chaleurs pourraient bientôt pointer le bout de leur nez. Le canton du Valais n'a pas été épargné par les épisodes de canicule ces dernières années. Pour cette raison, les partenaires sociaux se sont concertés afin de mettre au point un plan qui vise à protéger les travailleurs actifs à l'extérieur en vue de limiter les risques pour leur santé, autrement dit les employés du bâtiment et des parcs et jardins. Un plan canicule édicté par le Service de la santé publique existait déjà, mais concernait plutôt les per-

sonnes vulnérables, comme les personnes âgées, les nouveau-nés ou encore les femmes enceintes. Tout a commencé grâce à Unia. «En automne 2023, nous avons lancé une enquête auprès des maçons sur la manière dont ils ont vécu l'été sur les chantiers, explique Serge Aymon, secrétaire syndical à Unia Valais. Au total, le Valais a enregistré deux épisodes de trois jours de canicule cet été-là. Nous nous sommes ensuite entretenus avec les représentants patronaux et le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) et son Service de protection des travailleurs et des relations du travail (SPT). Au terme

de deux séances, le plan canicule était sur pied.»

ANTICIPER ET PRÉVENIR

Concrètement, l'Office du médecin cantonal deviendra compétent pour déterminer des alertes canicule dans certaines zones du canton, dès que les températures diurnes et nocturnes moyennes dépasseront les 25°C durant trois jours consécutifs. «En fonction des niveaux, les entreprises devront se référer au plan de la Suva afin de mettre elles-mêmes en place des mesures telles que des vêtements adaptés, la mise à disposition de l'eau et des protections solaires ou encore l'orga-

nisation des pauses supplémentaires à l'ombre», explique le syndicaliste. Les communes sont également invitées à laisser, dans la mesure du possible, les entreprises entamer les travaux en extérieur plus tôt (dès 5h au dépôt et dès 5h30 sur le lieu d'intervention au plus tôt), afin que les travailleurs soient moins exposés lors des heures les plus chaudes. «De même, les adjudicateurs publics et parapublics ont été invités à renoncer à prononcer des pénalités de retard en cas de restitutions de travaux hors délai lorsque des périodes de canicule en sont la cause», précise Serge Aymon, qui se réjouit de cette avancée. «Ce sont des recommandations, certes,

mais l'Inspection cantonale du travail, tout comme Unia et la Suva seront présents sur les chantiers pour effectuer des contrôles.» Par ailleurs, un projet pilote destiné à tenir sous surveillance les risques est également lancé: les ouvriers volontaires de certaines entreprises privées et de certains services cantonaux seront dotés de bracelets alarme destinés à prévenir les coups de chaleur au moyen de l'enregistrement de la température interne. Un premier bilan sera effectué à l'automne. ■

«EN VALAIS, LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA VENTE DATENT D'UN AUTRE ÂGE»

Après les améliorations dans les secteurs des remontées mécaniques et de la santé, Unia demande au Canton de revoir le contrat-type des vendeuses et des vendeurs

Antoine Grosjean

Deux conférences de presse simultanées, à Sion et dans le Haut-Valais, ont été organisées le 10 juin par le syndicat Unia pour demander la même chose: l'amélioration des conditions de travail du personnel de vente valaisan. «Celles-ci datent d'un autre âge», déplore Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais.

Dans le Vieux-Pays, les vendeuses et les vendeurs travaillent entre 43 et 44 heures hebdomadaires, enchaînant jusqu'à six jours d'affilée pendant quatre semaines consécutives. Il faut par ailleurs atteindre l'âge de 50 ans, avec dix années d'ancienneté, pour avoir le droit à cinq semaines de vacances. Tout cela pour un salaire de base de 3497 francs sans qualifications, et 4003 francs avec un CFC.

«On appelle ça des salaires seulement parce qu'on est de bonne humeur», ironise Blaise Carron. Le 13^e salaire, l'indexation au coût de la vie? Connais pas. «Dans ces conditions, pas étonnant qu'il soit si difficile de trouver du personnel qualifié et motivé.»

PAS PLUS DE 42 HEURES PAR SEMAINE

Pour le syndicaliste, il est grand temps de réactualiser le contrat-type de la vente, qui n'a pas évolué depuis 2018, sauf sur quelques points. Après avoir consulté le personnel de vente, Unia a élaboré son cahier de revendications. Celui-ci demande que le temps de travail soit limité à 42 heures hebdomadaires, incluant l'habillement et les

pauses. Il exige en outre au moins un samedi de libre par mois, et qu'il ne soit pas possible de travailler six jours de suite pendant plus de deux semaines. Quant aux vacances, le syndicat en souhaite un minimum de cinq semaines pour tous, et de six semaines dès 50 ans ainsi que pour les personnes en formation. Enfin, le salaire de base devrait être de 4500 francs par mois (personnel non qualifié), et de 5000 francs pour les détenteurs d'un CFC. Unia veut aussi qu'on introduise le 13^e salaire, de même que l'indexation annuelle au renchérissement.

Parmi les autres améliorations revendiquées, citons une meilleure compensation du travail du dimanche et des jours fériés, moins de flexibilité exigée des employés, un planning communiqué trois semaines à l'avance (au lieu de deux), une meilleure couverture des assurances sociales et, enfin, une extension du contrat-type aux services de la logistique et de la mise en place des rayons.

«On exige toujours plus de compétences du personnel de vente, par exemple dans le marketing, la vente en ligne ou la connaissance des langues, constate Francine Zufferey, responsable du secteur tertiaire chez Unia Valais. Cela mérite de la reconnaissance.»

PAS D'AVANTAGE DE DÉROGATIONS POUR LES STATIONS TOURISTIQUES

Toutes ces conditions de travail devraient être obligatoires, selon Unia, y compris dans les stations touristiques. Le syndicat ne veut plus des déroga-

tions dont bénéficient ces dernières, hormis celles sur les horaires des magasins.

«Certaines des mesures que nous proposons ne coûtent rien, il s'agit juste de questions organisationnelles», souligne Blaise Carron. Ce cahier de revendications – soutenu par une résolution adoptée lors de l'assemblée des délégués d'Unia Valais fin avril – a déjà été transmis au Service cantonal de protection des travailleurs et des relations du travail. C'est en effet le Canton qui édicte les contrats-types de travail, après consultation des partenaires sociaux. Une pétition est aussi lancée. Elle devrait être remise à l'Etat en juillet.

Unia juge le contexte actuel propice à une refonte du contrat-type de la vente. Lors des votations de mars, les Valaisans ont dit non, à près de 65%, à la prolongation des heures d'ouverture des magasins. «Nous y voyons un fort soutien de la population au personnel de vente», déclare Blaise Carron, estimant que les vents sont également favorables du côté de l'Etat. En 2022, le contrat-type du secteur des remontées mécaniques a été revu, avec, entre autres, une augmentation des salaires. Après l'acceptation de l'initiative fédérale «Pour des soins infirmiers forts» en 2021, le Canton a aussi amélioré les conditions de travail dans la santé. ■



Pour visionner notre vidéo:
youtu.be/4t0vy03700s



Le salaire de base dans la vente s'élève à 3497 francs pour un employé sans qualifications, et à 4003 francs avec un CFC, pour une durée de travail hebdomadaire de 43 à 44 heures.

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Carlos Dos Santos, président d'Unia Fribourg



«UN SYNDICAT, ÇA DOIT FONCTIONNER DU BAS VERS LE HAUT, PAS L'INVERSE»

Antoine Grosjean

C'est un peu le nouvel homme fort de la section fribourgeoise d'Unia. Depuis que l'assemblée cantonale des délégués a décidé, fin avril, de modifier son règlement pour renforcer le fonctionnement démocratique du syndicat et donner avant

tout la parole aux membres, leur président, Carlos Dos Santos, a en effet gagné en influence. Aux yeux de cet ouvrier portugais de 59 ans, installé dans la Broye depuis près de quatre décennies, il est logique que les décisions importantes soient prises par la base: «Un syndicat, ça doit fonctionner du bas vers le haut, pas l'inverse.» Militant engagé depuis plus de vingt ans,

ce n'est pas la soif du pouvoir qui l'a amené à prendre ces responsabilités. «Je n'avais pas vocation à devenir président, mais il fallait un volontaire, alors je me suis lancé. Et finalement, ça me plaît.» Il ne compte pas pour autant s'accrocher à son pouvoir. «J'aimerais bien qu'une femme me succède. Ça a toujours été des mecs jusque-là, mais j'estime que les femmes peuvent apporter une autre sensibilité.» Pour lui, être syndiqué est essentiel. «Quand on voit les dégâts qu'il y a dans le monde du travail, ça devrait presque être obligatoire! plaisante-t-il. Certains patrons sont excellents, mais il y a beaucoup de pourritures. On nous demande toujours plus de flexibilité et de disponibilité, jusqu'au jour où on se fait remercier parce qu'un actionnaire au fin fond de la Chine exige une plus grande rentabilité.»

UN CARACTÈRE BIEN TREMPÉ

Le monde du travail, Carlos Dos Santos s'y plonge très tôt. Agé d'à peine 17 ans, il exerce le métier d'ébéniste au Portugal. D'emblée, il montre qu'il n'est pas du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. «J'ai toujours eu un caractère assez trempé et j'avais déjà ma petite veine syndicale, confie-t-il. Comme tous mes collègues gagnaient plus que moi, je suis allé voir le patron pour lui demander une augmentation. Il a refusé, alors le lendemain, à la fin de ma journée de travail, j'ai pris mes affaires et je suis parti.»

Un jour, un parent lui parle de la Suisse. Carlos Dos Santos y débarque en 1986. Il a 21 ans et ne parle pas un mot de français. «On pensait que la Suisse était l'Eldorado, mais je me suis retrouvé à travailler comme ouvrier agricole, six jours sur sept et douze heures par jour, pour un salaire de mille francs par mois, nourri et logé.»

Après cinq ans à ce régime, il trouve un emploi dans la tôle industrielle, un domaine où il finira, avec beaucoup de volonté et un peu de culot, par être responsable d'une équipe spé-

cialisée dans la découpe au laser. «J'ai appris la technique sur le tas, en côtoyant un collègue qui m'a enseigné les bases du métier. Quand il est parti, j'ai dit au patron: "Je sais utiliser cette machine." C'était gonflé, mais ça a marché.»

En tout, il restera 19 ans dans cette entreprise. Mais des restructurations successives auront raison de son enthousiasme. «J'en étais réduit à ne faire plus qu'appuyer sur des boutons. Là, je me suis dit qu'il fallait que je cherche autre chose. Quand on se lève le matin et qu'on n'a plus de plaisir à aller travailler, c'est qu'il y a un problème.» Cette démotivation, il ne s'en cache pas auprès de son employeur et ils finissent par rompre leurs rapports de travail «d'un commun accord»...

«J'AI MA FIERTÉ»

Carlos Dos Santos décroche une place dans une autre entreprise de tôle industrielle fribourgeoise, mais au bout de treize ans, des désaccords avec un nouveau directeur lui font encore une fois prendre la porte. «Il fallait que je sois au service de l'entreprise 24 heures sur 24, et peu importe que j'aie une famille. J'avais un excellent salaire, mais il y a des choses que je n'accepte pas.» Depuis avril dernier, Carlos Dos Santos, arrivé en fin de droit, ne perçoit plus le chômage. Pourtant, il se refuse catégoriquement à demander l'aide sociale. «J'ai travaillé toute ma vie et je devrais m'agenouiller pour toucher l'aide sociale? J'ai ma fierté. Je suis trop jeune pour prendre ma retraite, mais trop vieux pour être embauché. Ce n'est pas normal pour un pays riche comme la Suisse. Si je ne trouve pas de travail, je retournerai au Portugal.» ■



«Je n'avais pas vocation à devenir président, mais il fallait un volontaire, alors je me suis lancé. Et finalement, ça me plaît», indique Carlos Dos Santos.



Pour visionner notre vidéo:
youtu.be/cMybJRSuCcA

Les accidents du travail gâchent les loisirs. Protégez-vous.

Conseils à
suivre pour
votre sécurité:
suva.ch/securite

La vie est plus belle sans accident.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva

LES FEMMES DONNENT DE LA VOIX



L'INSTANTANÉ

Photo François Graf

Forte mobilisation pour la Grève des femmes à Lausanne qui a réuni le 14 juin quelque 20 000 manifestantes. Pareil à un gigantesque serpent déroulant ses anneaux violets dans les rues de la capitale vaudoise, le cortège a ondulé au rythme de revendications plurielles. Luttés pour l'égalité, contre le système capitaliste, les violences sexistes et toutes formes d'oppression patriarcale, solidarité internationale avec la question palestinienne en tête... Haut en couleurs et décibels, pacifiste, le défilé aura permis une nouvelle fois aux militantes d'affirmer qu'elles sont «fières, vénéreuses et pas prêtes à se taire». ■ SM

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE NE DOIT PAS SERVIR À VIOLER LES DROITS HUMAINS

Syndicom appelle les entreprises de la tech à ne pas exacerber les guerres et à ne pas réprimer leurs employés qui s'opposent aux applications militaires de leur travail

L'intelligence artificielle (IA) ne doit pas être utilisée pour produire des armements autonomes, estime Syndicom. Le syndicat suisse des médias et de la communication a publié le 19 mai une résolution appelant les entreprises de la tech à assumer leurs responsabilités et ne pas soutenir l'oppression et la violence. «Google et toutes les entreprises technologiques doivent veiller à ce que leurs technologies ne soient pas utilisées dans un cadre violent les droits de l'homme ou exacerbant les conflits», déclare

Miriam Berger, secrétaire centrale de Syndicom. Le syndicat les enjoint aussi à ne pas réprimer leurs employés refusant que le fruit de leur travail serve à développer des usages militaires dans le cadre de la guerre à Gaza.

La résolution fait suite aux révélations concernant le projet Nimbus, mené par Google et Amazon, qui offre au Ministère israélien de la défense un espace de stockage de données sur le cloud. Vingt-huit salariés de Google ayant manifesté en avril pour demander la fin de ce programme ont été licenciés. Le collectif «No Tech for Apartheid», à l'origine de la mobilisation, dénonce depuis des mois l'utilisation de l'IA dans la guerre à Gaza afin d'exercer une surveillance de masse de la population palestinienne et définir les cibles des raids de l'armée israélienne. Un ci-

blage imparfait, qui fait, hélas, de nombreuses victimes civiles collatérales. Pour Syndicom, «les systèmes d'IA totalement autonomes ne sont pas défendables d'un point de vue éthique» et des mécanismes correctifs basés sur une intervention humaine sont nécessaires pour s'assurer que les droits fondamentaux et humains, ainsi que les principes constitutionnels et démocratiques sont respectés. Le syndicat exige aussi de ces entreprises une totale transparence envers leurs collaborateurs, qui doivent être informés de l'usage des codes qu'ils développent. Enfin, il considère que l'IA doit faire l'objet d'une réglementation politique au niveau mondial, et que les armes dotées de logiciels d'IA doivent être interdites. ■ AG

CHAÎNE HUMAINE

Le 28 juin, une pétition pour sauver la ferme de Bassenges sera remise à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). A 15h, une chaîne humaine se déploiera du site agricole à l'EPFL, accompagnée d'une fanfare. Le soir, plusieurs concerts auront lieu sur le site. A la mi-juin, près de 8000 signatures avaient déjà été récoltées demandant la préservation de la mission agricole du lieu. Pour mémoire, il y a quatre ans, un collectif de six personnes issues des mondes académique et paysan ont répondu à l'appel à projet de l'Université de Lausanne et de l'EPFL. Depuis, il propose une agriculture *low-tech*, notamment du maraîchage en traction animale, l'élevage de brebis avec

une transformation laitière, de l'agroforesterie dont la plantation de 150 arbres fruitiers, des paniers de légumes, un marché en libre-service, l'accueil d'enfants, de personnes en réinsertion et d'étudiants... (voir *L'ES* du 5 avril). Une biodiversité écologique et humaine mise en péril, car l'EPFL souhaite y recevoir des scientifiques en résidence dans le cadre de son centre de mathématiques Bernoulli. ■ AA

Informations: fermedebassenges.ch



DE BIAIS

Christophe Gallaz

GUILLAUME TELL, SON FILS, JOSITSCH ET SES COUSINS

La cité d'Altdorf, dans les Alpes suisses, possède une statue. Elle représente un homme qui tient son petit garçon par la main, porte une arbalète et paraît marcher d'un pas ferme sur son socle de granit. Or depuis le mois d'août 1895, quand cette œuvre fut inaugurée, Guillaume Tell a vu passer d'innombrables voyageurs qui s'arrêtent sur la place, dirigent leur caméra sur sa silhouette et repartent. Une tâche accablante. Voilà pourquoi, durant certaines nuits d'été, quand les lieux sont déserts, Guillaume Tell s'ébroue sur son piédestal puis en descend avec son fils. Si nous l'apercevions en cet instant, nous verrions qu'il ressemble à beaucoup de Suisses contemporains, vêtu d'une chemise et d'un blue-jeans. Et nous verrions qu'il prend la main du petit garçon, l'emmène sur les pâturages d'altitude estompés dans la nuit, s'assied avec lui parmi les herbes et lui parle.

– Il y a très longtemps, commence-t-il en désignant le paysage environnant,

ce pays était peuplé de gens libres autant qu'on pouvait l'être à cette époque, quand les nobles et l'Église se disputaient le territoire. Puis l'empereur d'Allemagne voulut renforcer son pouvoir dans la région en nommant des baillis insupportables. Qui pouvaient rendre une justice arbitraire, augmenter les impôts et prélever du bétail pour leur propre usage. C'est pourquoi j'entre en scène.

– Je ne comprends pas, fait le petit garçon.

– Je veux dire que l'histoire officielle de Guillaume Tell commence à ce moment-là. À la faveur d'un récit collectif où je surgis comme un héros. Où l'on raconte que j'ai bravé l'autorité d'un bailli nommé Gessler sur la place principale d'Altdorf, en refusant de saluer le chapeau qu'il avait fait accrocher sur un piquet comme symbole de son pouvoir. Où l'on raconte aussi qu'on m'a condamné à mort, mais que j'aurais la vie sauve si je réussissais à percer, d'une flèche d'arbalète, une pomme

placée sur ta tête à cent cinquante pas de distance.

– Ma tête à moi? s'exclame le petit garçon.

– Oui, la tienne. On raconte encore que j'aurais pris la fuite durant mon transport en prison puis tué le bailli quelques heures plus tard d'une flèche en plein cœur, dans le chemin creux d'Immensee, ce qui rendit les populations locales plus décidées: bientôt les baillis furent mis à mort ou chassés du pays, et leurs châteaux démolis.

– Mais elle est vraie, cette histoire?, fait le petit garçon.

– Même les historiens n'en savent rien. Nous n'avons peut-être jamais existé... Il a suffi que nous soyons un modèle, toi et moi, pour les Suisses de toutes les époques. Prends cette histoire de pomme, par exemple. Te rends-tu compte à quel point elle est utile à nos compatriotes? Atteindre un fruit si petit à cent cinquante pas de distance! Un exploit qui peut inciter tous les citoyens à devenir à leur

tour soigneux, assidus et précis dans leur ouvrage! Tu comprends? Sans nous, on ne travaillerait peut-être pas aussi bien dans nos usines et dans nos banques, aujourd'hui!

Le petit garçon se tait.

– Mais si cette histoire de pomme est fautive, reprend-il, je suis faux, moi aussi? Et tu n'es pas mon père?

L'homme se tait. Des larmes lui viennent.

– Sache seulement que je t'aime, finit-il par répondre. Pour le reste... nous sommes le rêve des autres. Nous les remplissons de courage et nous leur permettons de se tromper eux-mêmes. De vivre à force d'illusions. De nous fabriquer, toi et moi, selon leurs besoins et leurs lâchetés. De glisser dans un univers d'illusions. De se mentir sur leur passé, leur temps présent, le monde qui les entoure et ceux qui l'habitent. Comme ce Jositsch, tiens, qui m'horripile. Tellement typique de ce pays.

– Qui?

– Daniel Jositsch, un politicien so-

cialiste, de Zurich, qui reprend quasiment mot pour mot les raisonnements de l'extrême droite UDC. À propos du climat, par exemple, tu sais, qui se réchauffe si vertigineusement, et des juges européens qui rappellent à notre pays ses devoirs en ce domaine.

– Mais que dit-il à ce sujet, ce Jositsch?, poursuit le petit garçon.

– Tout simple. Il nie les faits établis par les scientifiques et raconte des bobards sur le niveau des efforts accomplis dans notre pays. Et refuse que des reproches nous soient adressés par des non-Suisses. On n'aime pas les étrangers, ici, sauf ceux qui nous photographient... Mais nous en reparlerons demain. Rentrons. C'est que l'aube est venue. L'homme et son petit garçon redescendent vers Altdorf, s'approchent d'une statue qu'on y voit, en escaladent le socle puis revêtent leur costume de bronze et reprennent leur travail. Ne pas bouger. Attendre les touristes. Inspirer les menteurs. Une vie pour la patrie. ■

JEUNES D'ICI ET D'AILLEURS

Des jeunes migrants ont partagé leur parcours de vie avec des collégiens genevois dans le cadre d'un projet pédagogique. «L'Événement syndical» a assisté à ces rencontres



Hassan, sa mère et le reste de la famille ont fui la Syrie il y a quelques années.



Setayesh et sa maman Fatema sont revenus sur leur long et difficile exil depuis l'Afghanistan.

Textes Manon Todesco
Photos Sabrina Lazzaro

Deux mondes qui se rencontrent. D'un côté, des élèves genevois ou en tout cas établis en Suisse depuis presque toujours et, de l'autre, des élèves de classe d'accueil, qui ont migré dans notre pays avec des contextes souvent difficiles. Le projet,

mené par l'enseignante Maria Garcia, du Cycle d'orientation de la Gradelle, est le suivant: mettre en parallèle ces deux mondes et faire s'entrecroiser les origines, les religions et les générations. C'est ainsi qu'il y a quelques mois, ces jeunes se sont rencontrés et se sont racontés à travers des interviews. L'occasion pour les uns de travailler leur expression orale en français, pour les

autres de rédiger un portrait et pour tous de vivre une expérience humaine de partage.

«Ce projet me tenait à cœur depuis plusieurs années, explique Maria Garcia. Le parcours de vie des migrants me touche personnellement, car mes parents ont quitté l'Espagne pour des raisons économiques et nous offrir un monde meilleur.» Une exposition aura lieu ce

mois-ci à l'école pour partager le projet. On y retrouvera le parcours de Manuel, originaire de Guinée équatoriale, venu chercher une vie meilleure, mais aussi celui de Micky, jeune thaïlandais, dont la maman a suivi l'amour en terres helvétiques. Tout aussi touchant, l'exil de Luciana, qui a quitté le Honduras rongé par la corruption à la recherche d'une meilleure éducation, ou encore l'immi-

gration économique de Maria, venue du Portugal (lire ci-dessous).

«Les élèves ont été touchés et marqués par ces entretiens, c'est une graine qui est plantée dont la germination se fera progressivement. Le but est aussi de sensibiliser les gens peu tolérants à la migration en apaisant les peurs ou en complétant une ignorance.» ■

«ICI, ON PEUT VIVRE SANS AVOIR PEUR DE MOURIR»

Setayesh a 14 ans. Elle vient de Hérat, en Afghanistan. Elle est accompagnée de sa maman, Fatema, âgée de 38 ans. Dans son pays, cette dernière était coiffeuse. «Les talibans ont fait fermer tous les salons de coiffure et les instituts de beauté», raconte Fatema, en farsi, traduite par sa fille. «Nous n'avions plus le droit d'utiliser les produits cosmétiques, vernis à ongles et autres couleurs pour cheveux...» Setayesh, Fatema et son mari ont fui leur pays à cause de la guerre et des discriminations envers les femmes. Le périple a duré cinq ans, entre le départ et l'arrivée en Suisse, à Genève. «Nous sommes allés en Iran, puis en Turquie à pied. Nous avons tenté de rejoindre la Grèce en bateau, mais il y avait toujours la police. Nous sommes restés plusieurs semaines en Turquie dans la forêt, sans sanitaires et avec un repas par jour.» Setayesh se souvient qu'après quatre tentatives, sa famille finira par réussir à accoster en Grèce à bord d'un bateau de 9 mètres qui transportait 60 personnes. «Nous étions dans le camp de Mouria, se rappelle la jeune fille. A l'entrée il y avait écrit *Bienvenue en enfer*. Les conditions de vie étaient extrêmement rudes, c'était sale, il y avait des rats dans les tentes. Tout le monde était malade, mais il n'y avait aucun médecin. Il y avait des conflits entre les gens, nous avons vraiment eu peur. Ma mère, alors enceinte, a perdu son bébé dans ce camp.» Au terme de deux ans passés en Grèce, Fatema sera la première à rejoindre la Suisse, après avoir déboursé 8000 euros pour un «passeur». «Une seule personne pouvait y aller, nous avons dû nous séparer.» L'arrivée en Suisse n'a pas été rose pour Fatema. «On m'a dit d'aller

à Neuchâtel, mais je ne connaissais rien ni personne et j'étais incapable de lire. Personne ne m'a aidée. Je me souviens avoir pleuré toute la journée. Arrivée au centre, la nourriture était immonde; nous étions vingt personnes dans une chambre et ne pouvions sortir que de 10h à 17h. On pouvait travailler, faire du ménage ou de l'intendance: j'ai travaillé douze jours et j'ai reçu un seul cachet au lieu des douze promis.» Elle ira ensuite à Fribourg, pour terminer à Genève, d'abord dans un foyer, et maintenant dans un appartement. Setayesh et son papa ont rejoint Fatema un an après leur séparation, en 2022. L'adolescente pesait alors 32 kilos. «Maintenant je vais mieux. Evidemment que l'Afghanistan nous manque, c'est notre pays, mais nous refusons les règles imposées par les talibans. Ici, on peut vivre sans avoir peur de mourir. On est libres, on peut travailler, étudier, s'habiller comme on veut, faire du sport, sortir avec nos amis et parler avec des garçons!»

Les camarades de Setayesh sont un peu sonnés à l'issue de cette interview de plus d'une heure retraçant le parcours migratoire de cette famille, semé de tant d'embûches. «C'est touchant, c'est incroyable tout ce qu'ils ont vécu», réagit l'une d'elles. «On se sentirait incapables de faire ça nous», dit une autre. Ce qui a déclenché une forte réaction chez ces ados, c'est la différence de traitement entre les migrants dans les foyers d'accueil, ici en Suisse. «Pourquoi les Afghans ou les Iraniens ne sont pas traités comme les Ukrainiens, à qui on a facilité l'entrée sur le territoire et l'intégration?» La question restera sans réponse... ■



Les élèves du cycle de la Gradelle ont été marqués par les témoignages de leurs camarades de classe d'accueil.



Manuel, de Guinée Equatoriale, se raconte...



Ambiance très studieuse.

FUIR L'HORREUR

Mohammed et Hasan, respectivement 14 et 15 ans, viennent tous les deux de Syrie. Leurs destins se croisent en Suisse. Mounir, le père de Mohammed, qui était forgeron dans son pays, raconte: «Avant la guerre, la vie était belle, nous avions nos amis et une vie sociale riche. Depuis 2011, c'est difficile pour tout le monde.» Ils quittent la Syrie pour le Liban où ils resteront plusieurs années. «Nous avons été victimes de beaucoup de racisme, c'était dur. De plus, mon autre fils était malade et nous n'avions pas accès à des médicaments.» Ils finiront par rejoindre la Suisse.

Hasan, lui, a grandi dans la province d'Alep. Avec l'éclatement de la guerre, il n'y avait plus d'école et jouer dans la rue était devenu un danger. Dans une volonté d'offrir de bonnes études à ses enfants, la famille Kanno décide de s'exiler. C'est le papa qui partira en premier. Un périple long à pied et en car à travers la Turquie, la Grèce, la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, l'Autriche et enfin la Suisse. «Nous l'avons rejointe alors en avion avec l'aide du CICR», précise Jahida, sa maman, accompagnée par un traducteur. Le plus beau souvenir de leur vie? Leur arrivée dans nos frontières et les retrouvailles avec le papa. «On s'est enfin sentis en paix. Nos enfants ont, ici, des opportunités d'avenir. L'école impose un cadre et le respect.» Ce qui les a surpris? Les montagnes et la neige, mais aussi le statut des femmes. «En Syrie, les femmes sont respectées, mais elles sont cantonnées aux tâches domestiques et éducatives, alors qu'ici les femmes peuvent assumer d'autres rôles, comme les hommes», remarque la mère de Hasan, qui appelle par ailleurs à plus de tolérance avec les migrants. «Nous avons traversé des choses difficiles, sinon nous n'aurions pas quitté notre pays, il faut essayer d'être plus compréhensifs et ouverts avec nous.» ■